

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



"HOÏ SOIT QUI MAL-Y PENSE!"

VOL. 1.

MONTREAL, MARDI, 18 JUIN, 1844.

NO. 12

CHANSON.

Air : *Les bourgeois de cette ville, &c.*

Honte à celui qui trafique  
De son droit indépendant,  
Qui devient Bureaucratique  
Pour obtenir quelqu'argent.  
Brunette, allons : gai, gai, gai,  
Brunette, allons : gai, gaiment,

Qui devient, &c.

Il n'est plus patriotique  
Il perd tout bon sentiment,  
Brunette, &c.

Il n'est plus, &c.

Des Ecossais de leur clique  
Il n'est plus qu'un instrument.  
Brunette, &c.

Des Ecossais, &c.

L'Etranger de l'Amérique  
Trouve cela surprenant  
Brunette, &c.

L'Etranger, &c.

Il trouve la vente inique  
Mais l'achat plus dégradant.  
Brunette, &c.

Il trouve, &c.

Suivant nous cela n'indique  
Qu'un méprisable tyran !!  
Brunette, &c.

Suivant nous, &c.

Mais son pouvoir tyrannique  
N'est pas pour nous effrayant.  
Brunette, &c.

Mais son pouvoir, &c.

Des bon Canadiens de la clique  
N'en parle qu'en s'en moquant.  
Brunette, &c.

Des bons Canadiens, &c.

Et bas les châteaux antiques,  
Ils ne sont plus de ce temps.  
Brunette, &c.

Et bas les châteaux, &c.

Nous n'aimons le magnifique  
Que l'ors qu'on l'a librement.  
Brunette, &c.

Nous n'aimons le magnifique, &c.

Des Ecossais la musique  
Nous amuse pas longtemps.  
Brunette, allons : gai, gai, gai,  
Brunette, allons : gai, gaiment.

La Revolution de Juillet 1830.

SUITE.

Les opinions sont ouvertes ; les uns proposent qu'à l'exemple du gouvernement, on se mette de suite tout-à-fait en dehors de la légalité ? d'autres veulent, pour la moralité même de l'action, que l'on conserve tant qu'on le pourra les rapports qui ont existé jusqu'alors avec le gouvernement : Tous s'accordent à protester contre les ordonnances et à reconnaître le droit qu'ils ont d'agir, sinon comme chambre, attendu leur petit nombre, du moins individuellement, comme "députés valablement élus."

Dans cet esprit, on arrête que trois membres rédigeront un projet de protestation ou d'adresse (on se réserve d'y donner un nom,) pour exprimer les sen-

timents de la réunion, et l'on s'ajourne au lendemain.

Cette protestation, rédigée par M. Guizot, fut approuvée le mercredi soir chez M. Bérard, et imprimée dans plusieurs journaux avec les noms de ceux qui y avaient concouru ou adhéré.

Dans l'intervalle, une députation composée de MM. Gérard, Lobéau, Lalitte, C. Périer et Manguin, se rendait aux Tuileries, à travers la fusillade, pour représenter au maréchal Marbot (qui commandait le siège) le déplorable état de la capitale, et l'engager à faire cesser le feu. Le maréchal alléguait que "l'honneur militaire" est l'obéissance. Et "l'honneur civil", reprit M. Lalitte. "Mais, messieurs, dit le maréchal, quel sont les conditions que vous proposez ?— Sans trop préjuger de notre influence, dirent les députés nous croyons pouvoir répondre que tout rentrera dans l'ordre aux conditions suivantes : "Le rappel des ordonnances illégales du 25 de juillet, le renvoi des ministres et la convocation des Chambres, le 3 Août." Ces propositions ne furent point acceptées ; mais elles constatent du moins la mise en demeure et l'avertissement donné au pouvoir ; et si la démarche fut inutile, elle n'en restera pas moins comme un acte de courage, un titre d'honneur pour ceux qui se dévouèrent en cette occasion.

Pendant que le maréchal faisait ses preuves "d'obéissance militaire," le tribunal du commerce donnait un grand exemple du courage civil et de la vertu qui doivent distinguer de vrais magistrats. Au bruit de la fusillade qui résonnait de toutes parts, M. Ganneron, après plaidoirie calme et ferme de l'imperturbable Mérilhou, prononçait un jugement mémorable portant : "que l'ordonnance du 25 Juillet étant contraire à la Charte, n'était point obligatoire pour les

# LE CHARIVARI CANADIEN.

citoyens aux droits desquels elle portait atteinte."

La nuit du mercredi fut employée à redoubler les préparatifs d'une nouvelle attaque : les Parisiens, de leur côté, continuèrent à disposer de leurs moyens de défense ; et le jeudi matin, 29, la fusillade et le canon se faisaient entendre sur tous les points aux cris répétés par tous les citoyens de "Vivent la Charte et la Liberté !"

Cependant la garde nationale commençait à se montrer en uniforme et à se former ; elle demandait un chef !... et n'en avait point... Le général Pajol, qui s'était offert le mercredi, n'attendait le lundi matin qu'un ordre signé de quelques députés de Paris pour se mettre à la tête. Cet ordre, écrit à six heures du matin chez le Duc de Choiseul par Alex. Laborde, député de Paris, sous la dictée de Dupain aîné, fut remis au lieutenant-colonel Degoussée, qui se hâta d'aller le faire signer, et qui le remit ensuite au général Pajol.

Les affaires ne tardèrent pas à prendre une tournure plus décisive. A neuf heures, le général (depuis maréchal) Gérard et Dupin aîné se rencontrèrent avec Lafitte, arrivé de la veille en toute hâte, et qu'une foulure au pied retenait chez lui. Les autres députés y étaient attendus. A onze heures, ils étaient environ quarante. On discuta sur la nécessité, en l'absence de tous pouvoirs légaux, d'établir "à l'Hôtel de Ville une commission" qui pût veiller au maintien de l'ordre public : il fut soigneusement expliqué qu'on n'entendait pas donner un gouvernement à la France, mais seulement donner une administration centrale à la capitale dans la situation où elle se trouvait placée. Aussi cette commission ne fut-elle instituée que sous le titre de "commission municipale."

Cela convenu, on procéda au scrutin, et l'on choisit à l'unanimité MM. Lafitte, C. Périer, Gérard, Lobau, Odier. On leur laissa la faculté de s'adjoindre d'autres membres, s'ils le jugeaient nécessaire.

DUPIN AÎNÉ.

A CONTINUER.

NOUVELLE EDITION D'UNE ANCIENNE PRIÈRE À L'USAGE DES TORIES, DES CAPOT-VIRÉS ET DE TOUS LES GENS SUSPECTS EN GÉNÉRAL.

POUR L'ADMINISTRATION DU JOUR, QUI TOUCHE A SA NUIT ETERNELLE !

Pluton, ayez pitié de son âme, si vous lui en trouvez une,  
Proserpine, intercédez pour elle,  
Caron, passez-la le Styx gratis,  
Cerbère, n'aboyez pas à son arrivée,  
Mânes de Sydenham, — Priez pour elle  
Mânes de la police rurale,

Mânes du Conseil Spécial,  
Mânes de la loi Martiale,  
Stanley,  
Peel,  
Metcalfe,  
Colborne dit Lord Satan,  
Tyran Arthur,  
Mauche de plume Daly,  
"Cheveux blancs"  
Sydney Bellingham,  
Césier Barthe,  
Johnney McDonnell,  
Père Tailhades,  
Orangiste Gowan,  
Cirouette,  
Fondeurs de M. Molson,  
Ennemis des Canadiens,  
Amis de l'anglification,  
Ennemis de l'Éducation,  
Ennemis de la procession de la Fête-

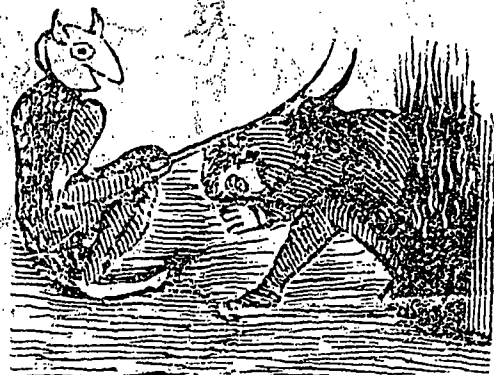
Dieu,  
Lampeurs de whiskey,  
buveurs de bière,  
Glengarrics,  
Orangemen,  
Volontaires débandés,  
Family compact,  
Ecrivains officiels,  
Menteurs publics,  
Tous les voleurs de deniers publics,  
Rendez-vous propice, secourez-la, Pluton,  
Du blâme de sa gracieuse Majesté, — Délivrez-la, Pluton,  
De la punition qu'elle mérite,  
Des coups de pattes du Charivari,  
Du mépris des honnêtes gens,  
De l'instigation de ses fautes,  
De la juste vengeance d'un peuple trompé,  
Par le mérite de la forme de M. Viger,

Par le mérite de L'Aurore,  
Par le mérite du Bureau d'Enregistrement,  
Par le mérite de l'esprit de Molson,  
Par le mérite de l'Union,  
Par le mérite des journaux bureaucrates,  
Par le mérite du Gouverneur,  
Par le mérite du pamphlet sur la crise ministérielle,  
Par le discours enflammatoire de Gagy,  
Par le mérite des bâtons et des pistolets des Molsoniens,  
Par le mérite de la pétition des ministres protestants,  
Par le mérite des adresses à son Excellence,  
Par le mérite des réponses à ces adresses  
Par le mérite de tous ceux qui sont illibéraux, tyrans et fous.  
Au jour du jugement, soyez lui en aide,  
Pluton,  
Proserpine intercédez pour elle.

PRIÈRE DES PATRIOTES, POUR LA RECOMMANDATION DE L'ÂME DE L'ADMINISTRATION.

PLUTON, nous recommandons à votre

bonté l'âme de notre administration ; ce sont ses propres étourderies qui lui font abandonner ce monde pour visiter votre royaume infernal et après une bien courte existence, il lui faut comparaître devant votre obscur tribunal, pour en rendre compte. Adoucissez, son sort, mou-



prenez pour elle

trez-vous le moins sévère possible envers elle, car, croyez-nous, nos reproches la punissent assez, si elle possède le moindre sentiment. Mais si elle est endurcie, pour tout sentiment, rendez-la sensible, et elle sera bien punie ; ou bien veuillez rendre sa punition plus terrible que celle de Tantale en lui offrant une place dans vos bureaux, publics, qui lui échappera toujours. Ecoutez-nous, grande divinité, car nous vous intercédons au nom de l'amour que vous nourrissez envers vos fidèles serviteurs, dont cette âme fut un des plus zélés ! — Ainsi-soit-il.



Délivrez-la, Pluton.

Je crois en vérité que l'esprit des gens de Downing Street trotte ! Badinage à part, je les pense craqués... Tout petit, tout jeune et tout peu sérieux que je sois, je serais prêt à parier que je gouvernerais avec plus de sagesse que Stanley ! Ce n'est pas pour me vanter, comme disait c't homme... Plus ils vont, plus ils se montrent dignes des petites maisons

Après le décès de l'excellent Bagot les autorités coloniales nous envoient un individu reconnu pour la sagesse, de sa politique, l'intégrité de son caractère public et l'esprit de conciliation qui tiennent de toutes les mesures qu'il entreprend. Cet individu renommé nous arrive, le pays le reçoit avec allégresse et le voilà au timon des affaires. A peine à Aylwington House qu'il commence à terminer avec les Orangistes, afin de nous faire le plus grand mal du monde, et cela, tout en nous faisant une mine de chatte, le vieux matou ! Eh bien ! comment mi-lord Stanley peut-il concevoir que les Canadiens se fieront ux

personnes qu'il leur envoie ? Il prétend nous députer un honnête homme, et c'est un fourbe sans égal qui, nouveau Judas en fait de politique, nous trahit en nous embrassant. Doit-il s'attendre que nous verrons d'un bon œil aucun gouverneur qui viendra par la suite, après avoir été joué de la sorte ? Il se trompe par un grand bout, que M. Stanley... Jean Baptiste a un peu plus de cœur que cela ; et gare, mon homme, il y a encore de la poudre par ici, des fusils aussi, des milliers de bras pour les mettre à l'épaule et des milliers de cœurs qui ne cesseront de battre qu'après avoir... Imaginez le reste, M. Stanley, et agissez en conséquence !.....



**T**OUS les journaux forment des ministères à leur manière, eh bien ! voici celui que je pense devoir être formé des personnes suivantes MM. Viger, Barthe, Tailhades, McDonnell, Morrisson, Bellingham, Parsons, DeBleury, Gagy, père Plouffe et Bélairie !

A MES CORRESPONDANTS.—En grâces, messieurs, soyez plus brefs, car je ne puis pousser la complaisance, au point de vous abandonner toute ma

personne ; charité bien ordonnée commence par soi-même. L'abondance de matière m'oblige à remettre pour quelques temps l'insertion des écrits que l'on m'a adressés. Ne perdez pas patience, ils verront le jour dans l'ordre dans lequel je les ai reçus.

**Ecole de Politique et de Politesse.**

Maître.—José, qu'entends-tu par la justice en ce pays ?

José.—J'entends, m'sieur, quelle est selon la règle, au plus fort la poche.

M.—Mais, veux-tu dire que tous pratiquent cette justice-là ?

J.—Tous ceux qui sont forts, m'sieur, et comme le gouvernement est l'plus fort, c'est lui qui attrappe tout.

M.—Tu as raison, et il nous attrappe aussi !..

Dis-moi, ce que les Torys veulent dire d'un Conseil Exécutif ?

J.—Ils veulent dire ça : qui devrait être auprès du gouverneur comme une queue à un habit—seulement pour l'apparence ; c'est qui veut dire que si le monde n'avait pas fait la mode de porter un habit comme ça, il s'fouterait d'une queue —

M.—Qu'appelle-tu une difficulté ministérielle ?

J.—J'appelle une difficulté matérielle,

celle où l'gouverneur est à c'te-heure c'est-à-dire, qui s'trouve l'bec à l'eau.

M.—Oui, le bec à l'eau pour y prendre goût, car il aura une grande traverse à faire ! Bon, José, tu sais ta leçon parfaitement ; tâche de faire aussi bien la prochaine fois.



Nos bons ministres protestants ne sont pas arrêtés à présenter une pétition pour la discontinuation de notre coutume de faire la procession à la Fête Dieu, voilà qu'ils s'en prennent à nos clochés : leurs sons dérangent les congrégations de ces serviteurs tolérants du Seigneur ! Ils doivent faire une pétition afin qu'elles ne soient plus entendues—je la donnerai à mes lecteurs dans ma prochaine.

Ce n'est pas souvent que les Tories prient—ils prient guère, ces honnêtes gens, mais quand ils font la prière, ils la font bonne, comme vous le verrez d'après celle que je donne dans une autre colonne.



**LES POURQUOI ET LES PARCEQUE.**

Pourquoi les Molsonnites sont-ils comme mes deux millions de faits ? Parcequ'ils sont *défaits* (des faits.)

Pourquoi M. Barthe n'est-il pas un *être des plus brillants* ? Parcequ'on ne l'a vu *qu'à l'aurore*.

Pourquoi le comité de M. Molson est-il *affamé* ? Parcequ'il est à sa *faim* (fin.)

Pourquoi le lorgnon de M. Barthe est-il comme une *larme* ? Parcequ'il l'a à l'œil.

Pourquoi l'adjectif est-elle comme M. Barthe pendant l'élection ? Parcequ'elle n'est jamais *seule*.

Pourquoi le Gouverneur est-il un *solitaire* ? Parcequ'il s'occupe fort peu du monde.

Pourquoi "l'homme inique" Daly ne saurait-il jamais prendre un oiseau ? Parcequ'il ne sait tenir que la plume.

Pourquoi le chef du parti Tory de cette ville, est-il comme un mot que l'on forge ? Parceque c'est *mot-fait* (Mof fait.)

Pourquoi les maisons des patriotes étaient-elles comme des piétons pendant les troubles ? Parcequ'elles étaient à *piéd* (A PIÉD.)

Pourquoi S. Bellingham est-il patient ? Parcequ'il laisse faire le *temps* (Times.)

Pourquoi le Times est-il comme un jour qu'il fait tous les temps ? Parcequ'il est un *l'emp* bête.

Pourquoi ne lisez-vous pas le Times ? Parceque vous n'avez pas le *temps*.



**LES JEUX D'ENFANS ET D'ESPRIT.**

Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Une révélation, s'écrie le Toronto Globe qui publie les iniquités de Gowan & Cie.

Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Une arrestation, disent certaines gens qui veulent me fermer la bouche.

Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Une continuation, je dis, décidé de poursuivre ma route, sans m'occuper des persécutions.

Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Des instructions que demande Son Excellence au Lord Stanley.

Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Le rappel de Sir Charles, dit Lord Stanley.—Ca n'a pas de rime, quoique beaucoup de bon sens, mi-lord : un gage !—Stanley donne un nouveau Gouverneur.

Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Taisez-vous donc, dit quelqu'un... en cherchant le polisson on trouve une rime—c'est suffisant.

Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Une rébellion, s'écrie le Times, qui voudrait voir maître Bellingham encore aux troupes des troupes pour faire des prisonniers.

Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? M. Molson, crie la multitude ; comme il est bon garçon, on le laisse tranquille.

Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Une procession, s'écrie par miracle le Herald qui blâme les fanatiques qui veulent point de cérémonie de la Fête Dieu.

Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Une pétition, disent les ministres qui s'opposent à la procession de la Fête Dieu.. ils se sont siffler !

Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Dix-huit mois de prison, dit M. Viger-

Un mot de plus sur mes Motifs.



TIENS ! que c'est hon-teux !... voi-là ce chétif Charivari qui retombe sur le dos de ce pauvre M. Viger !..... — Holà ! holà ! plus douce-ment, s'il vous plaît, mon grogneur ! ne jugez pas a-voir d'avoir

entendu ; ce n'est pas bien... Vous avez donc toujours une dent contre moi, et pour-quoi ? pourquoi ! parceque je fais mon de-voir et que je sers mes compatriotes après avoir mis bas mes gants et mon capot... or, je ne suis pas le premier qui se tue à ser-vir le public, et, à la fin, je pense devenir plus grand martyr que Johnny McDonnell ! Qu'importe, quand je ne serai plus, on se mordra les pouces... alors que la fille se-ra mariée on trouvera des gendres à foison ! "Mais, pourquoi vous acharner à maltraiter M. Viger ?" me demandez-vous. D'a-bord, je ne le maltraite pas, et ensuite je lui fais les gros yeux, parcequ'il le faut. Vous ne trouvez pas à redire aux coups de pattes que je donne à M. Barthe : vous riez à vous en donner mal aux côtés !... Et pour-quoi cela ? Est-ce parcequ'il est jeune hom-me ? parcequ'il s'est trop montré ? Peut-être sont-ce là les raisons, sans en menti-onner une foule d'autres. Moi, je main-tiens que je devrais en dire plus long sur le compte de M. Viger que sur celui de M. de la Ruelle St. Amable. En premier lieu, M. Viger est plus dangereux que M. Barthe ; il est capable de plus d'influence ; il devrait posséder assez d'expérience pour l'empêcher de s'enfoncer dans des bécoteries ; et s'il est *compos mentis*, tous les cheveux blancs du monde, des siècles de services et d'emprisonnement, et des milliers de pamphlets ne sauraient l'excuser. En second et dernier lieu, si on l'excuse en vertu de ces raisons-là, ne devrions-nous pas trouver M. Barthe pur comme la toison d'un agneau ? lui, qui est jeune, qui a un nom à se faire et une vie à gagner ? N'est-il pas aussi cruel de vouloir le perdre lorsqu'il a le pied sur le premier barreau de l'échelle qu'il veut monter, que de vouloir perdre M. Viger qui est près du dernier barreau de cette échelle ? M. Barthe, est plus pardonnable que M. Viger, s'il faut en venir aux pardons ;... son manque d'ex-périence peut lui avoir fait donner dans des écarts, et sa trop grande confiance en l'homme qu'il sert peut l'avoir fait errer ; mais M. Viger manquait-il d'expérience, avait-il un homme à qui il se fiait trop corp et âme ?.. oui, il avait un homme comme ce-la, et malheureusement pour lui... c'était lui-même... A présent, mes raisons ne sont

elles pas bonnes ? ne me justifient-elles pas ? Je parle donc contre M. Viger parce-que ses attributs peuvent nous jouer encore de mauvais tours ; qu'il se retire, sans mê-me faire l'amende honorable, et j'ai le doigt sur la bouche. Si je lui faisais des passe-droits, on pourrait bien se prévaloir de ses excuses—bon Dieu ! tous ceux qui voudraient nous tromper par la suite n'au-raient qu'à se coiffer d'une perruque blan-che !... Quand à M. Barthe, "il est jeune, il a un nom à se faire, une vie à gagner," qu'il se repente, et il pourrait bien réparer ses étourderies par une longue suite de jours passés au service de ses concitoyens, qui, j'en suis persuadé, lui pardonneraient avec joie... Ne pensez-vous pas comme moi, maintenant, mon grogneur ?... Tiens, oui ! ne le cachez point, nous sommes de la mê-me opinion à présent.....voyez-vous l'a-vantage de s'entendre patiemment !.....

## L'Ours Irlandais.



Un homme de TÊTE, Sir Jonah Barrington, a der-nièrement livré au public des anecdotes et des souve-nirs de sa vie privée, où l'on trouve beaucoup de scènes variées. En voici une qu'il assure lui avoir été rapportée par un Irlan-dais, le père O'Leary. Je venais de St Omer, nous dit-il, et de-cendis chez un prêtre de mes a-mis, à Boulogne sur mer. Là on me parla d'une gan-de curiosité que tout le monde s'empressait d'aller voir.

Il s'agissait d'un ours que des pêcheurs avai-ent pris dans un de leurs voyages, sur une côte où ils avaient été jetés par la tempête. Cette bête vraiment extraordinaire avait de l'in-telligence, et même elle poussait des sons pres-que articulés que les gens du pays nommaient un patois, mais que personne ne comprenait. O'Leary donna comme un autre ses six sous pour voir ce surprenant animal. On le mon-trait sur le port, mais le soir seulement et à la clarté de trois chandelles. C'était quelque cho-se de rare.

L'ours avait mille tours, et les exécutait au commandement de son maître.

La soirée était déjà très avancée quand O'-Leary alla voir cette merveille, et l'ours parais-sait maussade ; mais son maître le faisait lestement marcher, à l'aide d'une forte épingle en-foncée au bout d'un bâton.

Il marquait sur le sable, avec sa patte, l'heure qu'il était, et distinguait de la façon la plus com-ique les hommes et les femmes. Notre prêtre était aux anges.

Enfin la bête se fatigua ; son maître la piqua avec l'épingle. La bête se secoua, mais n'en marcha pas davantage.

Le maître la piqua plus fort ; la bête rechigna comme la première fois. Le maître la pi-qua encore plus fort ; la bête poussa d'effroya-bles hurlements, et, se dressant sur les pattes de

derrière, lui adressa les plus énergiques jurons en son bon patois Irlandais.

O'Leary n'en voulut pas voir davantage, il s'en alla tout droit chez le maire, à qui il apprit que des coquins de pêcheurs avaient cousu un pauvre Irlandais dans une peau d'ours, et le montraient pour six sous !

Le magistrat, qui lui-même avait vu l'ours n'en voulut pas croire le plaignant. A force d'instances, O'Leary le décida pourtant à se rendre à la salle d'exposition.

L'ours, à leur arrivée, avait repris ses fonc-tions et recommencé tous ses tours. O'Leary s'avance tout-à-coup vers lui et lui dit : *Gan-de tha hwn, Pat!* (comment te portes-tu, Martin ?) *Slanger a manugouth* (pas encore trop mal, merci) répondit l'ours incontinent ; et tous les assistans de rester ébahis de ce qu'une bête répondit si juste.

Mais monsieur le maire, à qui cette intelligence sembla par trop forte, ordonna sur-le-champ de découdre la peau ; il y eut quelque opposition de la part du maître, et beaucoup d'ob-tination de la part de cette malheureuse peau, qui ne voulait pas se défaire ; enfin pour-tant le paysan se retrouva un homme, mais t.u, autant qu'on le puisse être, après avoir hélas ! passé quinze jours pleins hermétiquement en-veloppé dans sa fourrure. Les dames sortirent.

Le maire ordonna que les pêcheurs fussent mis en prison, s'ils ne préféraient pas indemni-ser sur-le-champ leur victime selon son désir. Ils ne se firent pas livrer l'oreille.

L'ours dit ensuite à O'Leary que ses maîtres le nourrissaient bien, et qu'après tout ils ne l'ha-billaient pas mal, mais que malheureusement il y avait trop à faire. Les pêcheurs l'avaient trouvé en mer, sur une planche qui l'avait em-pêché d'aller à fond avec un vaisseau qui avait fait naufrage, et sur lequel il transportait un chargement de morue salée de Waterford à Bilbao.

Il ne savait pas un mot d'une autre langue que l'Irlandais, et jusque là n'avait jamais été sur mer, où il ne paraissait pas pressé de retour-ner. Les pêcheurs l'avaient recueilli, l'avaient nourri, et tâchaient de s'indemniser en le fai-sant voir par curiosité.

## CHAPELEAU ET LAMOTHE. RELIEURS.

RUE STE. THERESE, vis-à-vis les im-drimeries de MM. J. Starke et Cie. et Louis Perrault.

Montreal, 10 Mai, 1844.

## CONDITIONS DU CHARIVARI CANADIEN.

Ce Journal se publie deux fois par se-maine, le Mardi et Vendredi matin, à rai-son de DEUX sous la feuille, ou 15 sous par mois pour la ville, et 2s 6d pour qua-tre mois pour la campagne, payables d'a-vance.

LISES DES AGENTS POUR LE CHARIVARI.

MM. R. Cayer, Quebec,  
F. X. Labelle, Boucherville,  
P. Fortin, Laprairie.

Imprimé et publié par A. FORTIER, Rue des Commissaires, No. 33, près du Mar-ché Neuf.